

# RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE DE MISE EN LIGNE DES COURS SUR MOODLE

Date : 25 juillet 2024  
 Lieu : salle de réunion de l'INSE  
 Heures : 9H30 – 11H30

Ordre du jour :

**1 – Bilan sur la formation des enseignants**

**2 – Programmation des activités à venir**

**3 – Divers**

Points abordés	Constats	Décisions
<b>1 – Bilan sur la formation des enseignants</b>		
1.1 Suivi des activités dans les facultés, écoles, instituts et centre	Démarrage effectifs dans les institutions suivantes : FSS, FDS, FLLA, FSHS, INSE, ESSAD, IUT de Gestion, FDD, CIC, ENSI, ESA, ESTBA	Poursuivre et renforcer les actions de formations en cours par un soutien au référents
1.2. Institutions non impactées	ISICA : raison évoquée : retrait de cours à certains enseignants Institut Confucius : difficultés à intégrer les enseignements assurés par les expatriés chinois.	Rendre compte pour décision à prendre
1.3. Niveau de participation des enseignants	- 70 pourcent des enseignants participants à la formation sont des enseignants permanents - Difficultés à associer les enseignants vacataires à la manœuvre de formation	Organiser des séances de formations qui prennent en compte la disponibilité des vacataires : séances de formation en week-end ou aux heures non ouvrées.
1.4. Paramétrage de la plateforme Moodle	Travaux techniques de paramétrage achevés. Transfert des données de la base SUKU à la plateforme Moodle Les vacataires et les nouveaux enseignants chercheurs de l'UL doivent suivre des formations sur la mise en ligne des cours.	Programmer l'accès des enseignants à la plateforme en lien avec la formation à la mise en ligne de leurs UE Intégrer les enseignants vacataires et les nouveaux enseignants à la base SUKU et à la plateforme Moodle
<b>2 – Programmation des activités à venir</b>		

2.1. Validation des syllabus et fiches de scénarisation	Les référents et les chefs de départements procèdent à la validation des contenus à mettre en lignes.	<b>Du 29 novembre au 2 décembre</b>
2.2. Attribution des login et mots de pass et mise en ligne des cours	Début de la formation à la construction des UE sur la plate-forme dans les facultés, écoles, instituts et centres	<b>3 décembre</b>
2.3. Formation du PAT (Secrétaires, DAAS, CIC, DRH, Présidence)	Information et initiation à la prise de rôles sur la plateforme	<b>14 décembre</b>
Test final du dispositif	5 janvier	
<b>3 – Divers</b>		
3.1. Implication des autorités universitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus très délicat de conversion des mentalités ;</li> <li>- Anticipation sur les changements à venir en matière d'évaluation de la charge horaire des enseignants chercheurs, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solliciter une plus forte implication des autorités universitaires ;</li> <li>- Assurer une visibilité de l'opération en cours dans l'opinion universitaire et l'opinion nationale par la communication</li> </ul>
3.2. Soutiens au CEL	Les activités inscrites à l'agenda du CEL requièrent une charge de travail importante pour les membres du CEL.	Demander aux autorités universitaires un soutien financier, matériel aux membres du CEL.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance a pris fin à 11h 30.

Lomé, le 25 juillet 2024

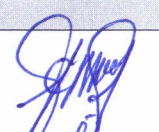

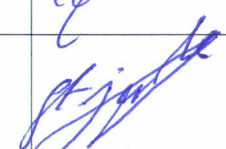


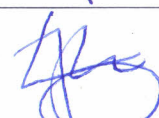
Année académique 2023-2024

LISTE DE PRÉSENCE

Réunion du Comité Technique

Date : jeudi 25 juillet 2024

Lieu : INSE-UL

N°	NOM ET PRÉNOMS	ETABLISSEMENT	TÉLÉPHONE	EMAIL	SIGNATURE
01.	BAGAN Ségmon	INSE/UL	90287316 97660262	beugene7@yahoo.fr	
02	Prof Akakpo-Numado Sena Y	INSE-UL	99494481	akakpocyr@gmail.com	
03	DOUBE-SEMANOM DOSSONAK.	INSE-UL	90922131	dossjudo@yahoo.fr	
04	QUADJOVIE M'Anouwagbe Héraklis	FDS-UL	90106688	sixquati@gmail.com	
05	AWOKOU KOKOU	INSE/UL	90277766	kawokou259@gmail.com	
06	Kouawo Candide Achille Ayagi	INSE/UL	92535911	Kouawo@laproir.org	



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE  
POUR LA MISE EN LIGNE DES COURS SUR MOODLE UL  
DU LUNDI 11 JANVIER 2021**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Date : 11 janvier 2021

Lieu : Salle de réunion du CRIQ

Heure : 14H40-15H54

Etaient présent : Cf. la liste de présence.

Ordre du jour :

1. *Question des doublons et les solutions*
2. *Préparation de la rencontre du mercredi 13 janvier 2021*
3. *divers*

**Point 1**

Une démonstration de la procédure de création d'un méta cours ou cours original et des duplicata pour la gestion des doublons a été fait sur la plateforme Moodle suivi de questions d'éclaircissement.

**Point 2**

Les différentes questions auxquelles il faut apporter des éclaircissements ont été répertoriées : il sagit entre autres de :

- question des doublons,
- question de non attribution de cours,
- question d'organisation du suivi en interne dans les départements,
- question de procédures,
- etc.

Lors de ladite réunion, il va falloir les statistiques de la visite des enseignants sur la plateforme Moodle par établissement afin de souligner leur faible participation.

Il sera également présenté la procédure de création de méta cours, la gestion de duplicata et doublons afin que les enseignants puissent voir les activités que la plateforme leur propose. Le programme de la réunion du 13 janvier a été proposé. Au cours de cette réunion, il faudra convenir du calendrier des deux (02) semaines à venir avant la rentrée académique.

### **Point 3 : divers**

Le comité a observé que les premiers responsables de l'Université ne s'engagent pas avec eux dans les démarches de mise en ligne des cours. Tout semble à croire que c'est la commission LMD et le comité technique qui se débattent dans le processus. Aucun communiqué, aucun débat n'est organisé pour informer la communauté universitaire sur le bien-fondé d'aller vers cette nouvelle pédagogie.







Vers le milieu de la semaine du 18 au 22 janvier 2021, il faudra faire le point au niveau institutionnel sur l'avancement des travaux sur la plateforme.

Il faudra recruter des doctorants qui s'y connaissent en la matière pour aider les vacataires et les autres enseignants retardataires à monter leurs cours et les mettre en ligne sur la plateforme.

La liste des cours des semestres harmattan et mousson est demandée à la DAAS.

Lomé, le 11 janvier 2021

RÉUNION DE LA NOUVELLE COMMISSION LMD DE L'UNIVERSITÉ DE LOMÉDate : Lundi 11 janvier 2021Lieu : Salle de Réunion CRIQ-ULListe de Présence

N°	Nom & Prénoms	E-mail	Téléphone	Signature
1	AWOLKOU Kolou	kawolou253@guetle.com	90277760	
2	AKPAVI Semikoua	semakpavi@gmail.com	90224670	
3	BAGAN Deynon	benyona@yahoo.fr	90287316	
4	QUADSOYIC Menouwagbe	sixquark@gmail.com	90106688	
5	DOGBE-SEMANOU Jossou Anani Keffi	dogbejuste@yahoo.fr	90922131	
6	KOUARO Achille Candide Ayayi	kouaro@clepsur.com	92545911	

## **Compte rendu de la rencontre de la Commission LMD et du Comité Technique avec les délégués des étudiants de l'Université de Lomé**

**Auditorium, le 02 mars 2021 à 9h**

Le mercredi 02 mars 2021, le Président de la Nouvelle Commission LMD a convoqué le Comité Technique des Cours en Ligne et les délégués des étudiants de L'Université de Lomé à une rencontre d'échanges sur les cours en ligne. L'ordre du jour était le suivant :

1. Mot de bienvenue et de cadrage du Président
2. Difficultés des étudiants (parole aux délégués)
3. Approches de solutions aux problèmes évoqués
4. Proposition d'une feuille de route
5. Divers

À 9h 15min, le Président de la Nouvelle Commission LMD, le Prof AKAKPO- NUMADO a débuté la rencontre avec son mot de bienvenu. Il a ensuite fait la genèse du projet et a informé les participants sur les différentes rencontres qui ont précédé la nouvelle approche de formation retenue par l'UL, les cours en ligne selon le modèle hybride.

*« La pandémie COVID-19 a amené la fermeture des établissements d'enseignement en février 2020. Les autorités des universités ont eu recours à des plateformes comme Rescoul, WhatsApp, Telegram, pour pouvoir finir l'année scolaire 2019-2020. Ces plateformes de communication, n'étant pas des plateformes de formations se sont révélées inadaptées pour l'enseignement apprentissage à l'université. Sur proposition d'experts et compte tenu de la qualité de certains dispositifs de formation, la proposition d'une nouvelle plateforme Moodle a été faite aux autorités universitaires togolaises. Le dispositif proposé intègre au besoin des regroupements en présentiel et des activités à distance pour les apprenants. Il s'agit d'un projet hybride de formation à distance et en présentielle » a dit le Prof. « L'adoption de cette plateforme a conduit les autorités universitaires de Lomé dans un projet de formation des enseignants en octobre 2020 et le report de la rentrée universitaire sur le 1<sup>er</sup> février 2021. L'UL s'est doté également*

*de matériels indispensables pour la mise en ligne des cours. Pour les étudiants, le comité technique élaboré le guide de l'étudiant. Ce guide facilite l'accès des étudiants à la plateforme. La semaine du 1<sup>er</sup> février, nommée semaine zéro, a été consacré à la présentation du dispositif aux étudiants » a conclut le Prof dans son mot de cadrage.*

Après une présentation du plan de la semestrialisation, de la plateforme @learn, des différentes modalités d'inscription sur la plateforme, de la semaine de prise en main de la plateforme par les étudiants et du début de la formation par les séances de présentiel, la parole a été donnée aux délégués des étudiants pour qu'ils exposent les difficultés qu'ils ont rencontrées depuis le début des cours.

### **Discussion avec les délégués sur les difficultés et les approches de solutions**

Lors des échanges avec les délégués des étudiants, plusieurs difficultés sont remontées.

#### ***Difficultés relevées par les étudiants***

- Certains cours ne sont pas mis en ligne ;
- Un étudiant qui quitte un village, qui n'a pas de portable, comment peut-il suivre les cours ?
- Est-ce qu'une faculté de mathématique peut faire des cours en ligne ?
- Nos enseignants ne sont pas intéressés par la mise en place des cours en ligne. Pouvons-nous évoluer avec ?
- Les professeurs ont été formés pour les cours en ligne mais, nous les étudiants, nous ne sommes pas formés pour les cours en ligne.
- Il y a des cours en vidéo dont les étudiants n'arrivent pas à voir les contenus.
- Certains nouveaux bacheliers ne sont pas programmés pour la semaine zéro.
- Les délégués soulignent l'insuffisance du temps utilisé pour apprendre sur la plateforme.
- Manque de communication des autorités universitaires à l'endroit des délégués qui souhaitent être formés et être inscrits dans toutes les UE pour aider leurs camarades.



- Dans certains établissements, nos cours sont pratiques. Nous ne sommes pas nombreux. Nous sommes à peine une cinquantaine. Nous pouvons faire des cours en présentiel. Que faire pour les cours pratiques ?
- Les conversations lors des chats ne sont plus disponibles, après une connexion synchrone, pour les étudiants qui n'ont pas pu y assister.
- Nous ne sommes pas au même niveau dans les capacités d'usage des ordinateurs. Il existe une fracture numérique au niveau de l'usage.
- Il n'y a pas eu une vraie stratégie d'adhésion de tout le monde.
- La Commission doit voir comment faire pour former les délégués aux technologies.
- Au cas où les UE choisies par les étudiants dépassent 10, les autres ne s'affichent pas sur la plateforme.
- Comment savoir si un enseignant a déposé un cours ou demande de faire des activités ?
- Les Travaux pratiques (TP) et les UE libres ne sont pas disponibles sur la plateforme alors que les étudiants ont payé pour ces UE.
- Certains délégués (Géographie, FASEG, ENSI, ISICA ...) soulignent le fait que certaines UEs de leurs facultés sont pratiques et donc ne doivent pas être faits en ligne.
- Les étudiants ont des difficultés pour identifier les ressources sur la plateforme.
- Les étudiants veulent que les enseignants se servent de temps en temps des messages vocaux pour expliquer les cours.
- Certains étudiants n'arrivent pas à se connecter malgré qu'ils se soient inscrits à la DASS (ces étudiants ont des identifiants et des mots de passe).
- Problème de remplissage des cahiers de texte.
- Problème d'identification des UE d'Harmattan et de Mousson.
- Certains étudiants disent que le design de la plateforme n'est pas adapté à certains smartphones.
- Les nouveaux étudiants et certains anciens ne savent pas manipuler les outils informatiques.

- Outre ces points, les délégués ont soulevé des frais d'inscription très élevés pour les étudiants étrangers ;

### **Approches de solutions**

À la suite des difficultés relevées par les étudiants, les membres de la Commission et du Comité Technique ont identifié quatre types de préoccupations auxquelles ils ont apportés des éclaircissements et des débuts de solution. Il s'agit notamment :

- De la non adhésion de certains enseignants à la nouvelle orientation donnée pour assurer la continuité pédagogique à l'Université ;
- Les difficultés matérielles rencontrées par certains étudiants (disponibilité de smartphones, d'ordinateurs, de connexion, etc.) ;
- La formation à l'utilisation de la plateforme (compétences informatique et connaissance de la plateforme) ;
- Les problèmes techniques rencontrés sur la plateforme.

Pour le premier point, la Commission LMD et le Comité Technique ont fourni les informations sur toutes les facilités et les activités de formation à la conception et à la mise en ligne des cours par les enseignants. Il s'agit des échanges sur l'adoption de la nouvelle stratégie, la formation des référents, la formation des enseignants et les activités de scénarisation et de mise en ligne des cours sur la plateforme. Une grande partie des enseignants et des vacataires ont réussi à mettre en ligne leurs UEs. Néanmoins a souligné la commission, certains enseignants continue d'éprouver des difficultés à scénariser et à mettre en ligne leurs enseignements et qu'à cet effet, le Comité Technique reste toujours mobilisé pour leur apporter l'appui nécessaire. La Commission a insisté sur le fait que le choix de cette plateforme permet de proposer aux étudiants plus d'activités d'apprentissage et d'assurer le suivi des apprenants.

Il faut relever le fait que certains enseignants affirment à tort que les cours sont totalement à distance. La Commission a tenu à préciser que : 1. Les TP, les UEs TD doivent faire l'objet d'activité en présentiel. Les chefs de département doivent prendre les dispositions pour que ces enseignements soient assurés dans le respect des mesures

barrières. En outre, si dans la scénarisation de leurs unités d'enseignement, une activité requiert le présentiel, l'enseignant doit le signaler à son chef de département pour que les dispositions soient prises pour sa réalisation. La mise en ligne d'une unité d'enseignement ne relève pas d'un choix quelconque mais d'une obligation institutionnelle pour tracer les activités en présentiel et à distance.

Concernant les difficultés matérielles, la Commission a dit avoir pris note qu'en dépit d'une large utilisation, par la société d'une façon générale et les étudiants, des terminaux informatiques, il existe une catégorie d'étudiant n'ayant pas accès à ces outils. Pour cela, des propositions sont soumises à l'autorité universitaire afin de créer des espaces dotés de ces outils et de les rendre accessible au plus grand nombre. La Commission a proposé aux étudiants de s'auto former et d'utiliser les cyberespaces en ville pour mieux maîtriser l'outil informatique.

Pour la formation à l'utilisation de la plateforme, deux semaines ont été consacrées à cette activité. Malheureusement, un dysfonctionnement enregistré lors de la programmation des activités n'a pas permis d'atteindre les objectifs visés. Toutefois, tout enseignant qui sera confronté à une non-participation des étudiants à son UE (statistique de non connexion à la plateforme, faible activité des étudiants, etc.) peut demander à son chef de département une séance de formation supplémentaire de deux heures au maximum. La Commission a aussi suggéré aux délégués d'intensifier la distribution du guide de formation élaboré pour les étudiants.

Pour le Prof Akakpo-Numado, cette rencontre avec les délégués vise à mettre sur pied un mécanisme permettant aux délégués de remonter les difficultés auxquelles sont confrontés les étudiants.

Les délégués sont mandatés pour avoir la liste des étudiants qui n'arrivent pas à avoir accès aux EU sur la plateforme et à relever les anomalies sur la plateforme. Ces informations doivent être fournies aux enseignants des UE, aux chefs de parcours ou de département et aux chefs du service des examens.

Pour le suivi des activités des délégués, une feuille de route a été proposée.

## **Feuille de route des délégués**

### **Les activités du délégué**

1. S'assurer que tous les étudiants ont le guide de l'étudiant sur la plateforme.
2. Vérifier les UEs programmés dans le calendrier de l'établissement.
3. Avoir les contacts des responsables pour chaque UE. Faire remonter, à son niveau, les problèmes spécifiques qui se posent aux étudiants.
4. Si une réunion synchrone est prévue, le rappeler au groupe des étudiants. En cas de problème, voir avec l'enseignant comment y apporter une solution.
5. Être le relai entre les étudiants et les enseignants en cas de difficultés à suivre le cours.
6. Motiver les étudiants à se connecter, suivre les cours et faire les activités.
7. S'assurer, lors de la programmation des TP, TD et présentiels, que l'information a bien circulé au niveau des étudiants.
8. S'assurer que les informations sur les examens (dates et salles) sont bien reçues par tous les étudiants.
9. En cas de problème, être le relai entre l'étudiant et le service des examens.

### **Les interlocuteurs du délégué**

1. L'enseignant responsable de l'UE.
2. Le chef de parcours ou de département.
3. Le chef du service des examens.

Pour clore la rencontre, le Prof AKAKPO-NUMADO a donné la parole au Délégué Général pour un mot. La Commission LMD et le Comité Technique ont remarqué qu'à la fin de la réunion, de nombreux étudiants se sont rapprochés des organisateurs pour soulever d'autres questions et dire leurs intérêts pour la plateforme et la formation à distance.

**Liste de présence des membres de la Nouvelle Commission LMD et du Comité Technique**

- 1- AKAKPO-NUMADO Sena Y.
- 2- AKPAVI Sêmihinva
- 3- QUADJOVIE Menouwagbe Comlan
- 4- ATCHONOUGLO Kossi
- 5- BAGAN Dègnon
- 6- AMOUZOU-GLIKPA Amévor
- 7- DOGBE-SEMANOU Dossou Anani K.
- 8- AWOKOU Kokou
- 9- KOUAWO Candide Achille A.

## RENCONTRE AVEC LES DÉLÉGUÉS DES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS DE L'UL

Date : 02 mars 2021Lieu : Auditorium ULListe de Présence (Membres de la Commission LMD et le Comité Technique)

N°	Nom & Prénoms	E-mail	Téléphone	Signature
1	Akateyo-Numelo Sina Y.	akateyo@gmail.com	99454481	
2	KOUAWO CAMILLE AELHILE A.	kouawo@laposte.fr	92535911	
3	QUADJOUVE Menoungbe Comlan	mquadjouve@univ-lome.tg	90106688	
4	KATCHOUNGLO Kossi	katchounglo@univ-lome.tg	90127608	
5	BABAN Ségnon	beugene7@yahoo.fr	90287316	
6	AMOUZOU-GLIKPA Amévor	amevor82@hotmail.com	90924293	
7	DOGBE-SEMANOSSI Dossou Arank	dossjuste@yahoo.fr	90922131	
8	AWOKOU Kolou	kawokou59@gmail.com	9027760	
9	AKPAVI Sémélinwa	semabpovi@gmail.com	90224670	

CP-CCU